

États financiers non consolidés de

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Exercice clos le 31 mars 2018

L'HÔPITAL D'OTTAWA

États financiers non consolidés

Exercice clos le 31 mars 2018

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
Bilan non consolidé	3
État non consolidé des résultats	4
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	5
État des gains et pertes de réévaluation	6
État non consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers non consolidés	8 - 28



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2018, les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers non consolidés ont été préparés par la direction conformément à la méthode comptable décrite à la note 1 des états financiers et en conformité aux exigences du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément à la méthode comptable décrite à la note 1 des états financiers non consolidés, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'Hôpital d'Ottawa au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation non consolidés, de l'évolution de l'actif net non consolidés et des gains et pertes de réévaluation non consolidé(e)s, et ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément à la méthode comptable décrite à la note 1 des états financiers non consolidés.

Méthode comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers non consolidés, qui décrit la méthode comptable appliquée. Les états financiers non consolidés ont été préparés pour permettre à l'Hôpital d'Ottawa de se conformer aux exigences du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers non consolidés ne puissent se prêter à un usage autre.

Autre point

L'Hôpital a préparé des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2018 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et sur lesquels nous avons émis un rapport des auditeurs indépendants distinct à l'intention du Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa en date du 6 juin 2018.

KPMG s.r.l. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 6 juin 2018

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Bilan non consolidé

Au 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	4 121 \$	9 944 \$
Placements à court terme	2 102	1 962
Débiteurs (note 2a))	92 290	70 721
Stocks	12 749	14 077
Frais payés d'avance	14 658	14 041
	<u>125 920</u>	<u>110 745</u>
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 2b))	8 746	10 892
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles (note 3)	98 021	95 910
Immobilisations corporelles (note 4)	563 867	560 921
Fonds détenus en fiducie (note 5)	29 663	30 658
	<u>826 217 \$</u>	<u>809 126 \$</u>
Passif et Actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	189 110 \$	169 635 \$
Apports reportés	3 454	6 513
	<u>192 564</u>	<u>176 148</u>
Avantages sociaux futurs (note 7)	57 816	55 332
Dette à long terme (note 8)	17 000	—
Passif dérivé (note 8)	258	—
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	406 807	419 791
Fonds détenus en fiducie (note 5)	29 663	30 658
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles (note 10)	198 154	205 770
Non affecté - insuffisance	(75 787)	(78 573)
	<u>122 367</u>	<u>127 197</u>
Pertes de réévaluations cumulées	(258)	—
	<u>122 109</u>	<u>127 197</u>
Engagements, éventualités et garanties (note 14)		
	<u>826 217 \$</u>	<u>809 126 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Au nom du Conseil,

 , président du Conseil

 président-directeur général

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Revenus		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	902 782 \$	882 428 \$
Soins aux patients	128 360	125 103
Sommes recouvrées et autres	65 680	62 442
Chambres à supplément	10 954	10 289
Services commercialisés	7 946	7 694
Placement	1 918	1 498
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 9)	7 675	7 163
Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (note 15)	9 203	8 359
	<u>1 134 518</u>	<u>1 104 976</u>
Dépenses		
Traitements et salaires	561 203	540 762
Avantages sociaux	155 125	146 079
Fournitures et autres (note 11)	189 367	184 440
Médicaments	67 165	62 996
Fournitures médicales et chirurgicales	63 203	68 525
Rémunérations du personnel médical	62 515	63 480
Amortissement de l'équipement	25 820	27 775
Intérêts	496	264
Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (note 15)	9 203	8 359
	<u>1 134 097</u>	<u>1 102 680</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, avant les éléments ci-dessous	421	2 296
Revenus du stationnement	19 501	19 142
Dépenses du stationnement	(11 900)	(9 791)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 9)	15 067	14 215
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terrains	(27 919)	(27 064)
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(4 830)\$	(1 202)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017
(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total 2018	Total 2017
Solde au début de l'exercice	205 770 \$	(78 573)\$	127 197 \$	128 399 \$
Insuffisance des revenus sur les dépenses	–	(4 830)	(4 830)	(1 202)
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 10)	(7 616)	7 616	–	–
Solde à la fin de l'exercice	198 154 \$	(75 787)\$	122 367 \$	127 197 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Gains (pertes) de réévaluation cumulées au début de l'exercice	– \$	– \$
Pertes non réalisées sur : Dérivé (note 8)	(258)	–
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(258)\$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(4 830)\$	(1 202)\$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	53 739	54 839
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(22 742)	(21 378)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	–	11
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 7)	2 484	2 365
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(4 582)	(1 875)
	24 069	32 760
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	9 758	21 321
Produits de la dette à long terme	17 000	–
	26 758	21 321
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(56 685)	(36 887)
Diminution nette des subventions à recevoir	3 778	3 266
Diminution (augmentation) nette des placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 743)	28 476
	(56 650)	(5 145)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse durant l'exercice	(5 823)	48 936
Encaisse (endettement) au début de l'exercice	9 944	(38 992)
Encaisse à la fin de l'exercice	4 121 \$	9 944 \$
Composition :		
Encaisse (insuffisance) sur opérations	(4 421)\$	2 249 \$
Encaisse affectée pour le fond de défense de HIROC	8 542	7 695
	4 121 \$	9 944 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration des services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré d'impôts.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers non consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principales méthodes comptables décrites ci-dessous afin de se conformer aux exigences du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. L'Hôpital a aussi préparé des états financiers à vocation générale selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif, qui consolident l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Base de présentation

Ces états financiers non consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital.

Ces états financiers non consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, deux entités contrôlées, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., et les Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 13.

b) Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des revenus (suite)

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période ou l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant de services aux patients, de chambres à supplément, de services commercialisés et d'autres services sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

Les revenus (pertes) de placements comptabilisés dans l'état des résultats comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés, déduction faite des frais connexes. Les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

d) Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé moins l'estimation des coûts nécessaires à la vente.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Hôpital se composent de la trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des dérivés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers de l'Hôpital sont évalués comme suit :

Encaisse	juste valeur
Placements à court terme	juste valeur
Débiteurs	coût amortis
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	coût amortis
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	juste valeur
Passif dérivé	juste valeur
Fonds détenus en fiducie	juste valeur
Créditeurs et charges à payer	coût amortis
Dettes à long terme	coût amortis

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation. Quand un instrument financier est décomptabilisé, les gains et les pertes non réalisés qui étaient comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultats.

Les instruments financiers sont ajustés des coûts de transaction encourus sur les coûts d'acquisition et de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers non dérivés font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain ou la perte non réalisé(e) est renversé de l'état des gains et pertes de réévaluation.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles (suite)

Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie indéfinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

Aménagement des terrains	5 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail plus extension prévue de l'option de renouvellement
Bâtiments	10 à 50 ans
Matériel de service d'immeubles	5 à 25 ans
Système d'information sur la santé	15 ans
Matériel principal	5 à 20 ans

g) Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des dépenses.

h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital offre un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux futurs à la quasi-totalité de ses employés retraités et actifs. Ces avantages comprennent une assurance-vie et des prestations de soins de santé.

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires à l'acquisition des avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2016. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2019.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Régimes d'avantages sociaux (suite)

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux des employés est de 15,6 ans (16,1 ans en 2017).

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers non consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers non consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers non consolidés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. La principale estimation requise comprend les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs.

j) Programme de plafonnement et d'échange

Le régime de plafonnement et d'échange de l'Ontario, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 en vertu de la Loi de 2016 sur l'atténuation du changement climatique et une économie sobre en carbone, établit un cadre pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») dans la province de l'Ontario. L'Hôpital a volontairement choisi de participer au régime. La première période de conformité au régime de plafonnement et d'échange s'étend du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020. L'Hôpital s'est vu attribuer gratuitement des droits d'émission de GES en 2017 et 2018, lesquels devraient raisonnablement suffire à couvrir les émissions de GES de l'Hôpital pour ces périodes. L'Hôpital évalue actuellement les répercussions comptables des droits d'émission et ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur ses états financiers.

k) Modifications comptables

Le 1^{er} avril 2017, l'Hôpital a adopté les normes comptables canadiennes suivantes pour le secteur public : SP 2200 – Information relative aux apparentés, SP 3420 – Opérations interentités, SP 3210 – Actifs, SP 3320 – Actifs éventuels et SP 3380 – Droits contractuels.

L'adoption de ces normes n'a pas entraîné de changement de méthode comptable pour l'Hôpital et n'a pas entraîné d'ajustement des états financiers au 1^{er} avril 2017.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

2. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

a) Débiteurs

	2018	2017
Sommes à recevoir des patients	37 083 \$	30 908 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	23 975	8 261
Institut de Recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 13)	1 634	1 702
L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 13)	5 487	4 653
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13)	4 406	3 868
Divers	23 816	25 594
	96 401	74 986
Moins la provision pour créances douteuses	(4 111)	(4 265)
	92 290 \$	70 721 \$

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

b) Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2018	2017
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 13)	2 021 \$	3 674 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13)	6 274	7 054
Divers	451	164
	8 746 \$	10 892 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

3. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se composent d'un montant de 56 462 \$ (61 829 \$ en 2017) se rapportant au financement reçu et affecté dans le but d'acquisitions d'immobilisations corporelles et d'un montant de revenus de stationnement de 41 559 \$ (34 081 \$ en 2016) qui avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital, rapportent des intérêts au taux préférentiel diminué de 1,6 % (1,6 % en 2017) et sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an. Au 31 mars 2018, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 1 632 \$ (2 811 \$ en 2017) étaient recevables à l'Hôpital de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa.

Au cours de l'année, le Conseil a approuvé un transfert de néant \$ (40 000 \$ en 2017) provenant des fonds restreints pour les dépenses en immobilisations, à l'encaisse non restreinte.

4. Immobilisations corporelles

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
Terrains	897 \$	– \$	897 \$	897 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 336	–	–
Améliorations locatives	310	62	248	–
Bâtiments	719 028	327 011	392 017	400 433
Matériel de service d'immeubles	175 562	115 168	60 394	62 747
Système d'information sur la santé	15 655	–	15 655	–
Matériel principal	453 642	381 945	71 697	85 130
Immobilisations en cours	22 959	–	22 959	11 714
	1 393 389 \$	829 522 \$	563 867 \$	560 921 \$

- a) Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2017 s'élevaient à 1 336 704 \$ et 775 783 \$, respectivement.
- b) Le projet de système d'information sur la santé vise la mise en œuvre d'un système d'information exhaustif et intégré, conçu pour améliorer le traitement des services offerts par l'Hôpital. Le projet est en cours de développement et n'est pas amorti, étant donné qu'il n'est toujours pas terminé et qu'il demeure en cours. Les intérêts comptabilisés et capitalisés pour cette immobilisation s'élèvent à 147 \$ (néant \$ en 2017).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

5. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties.

6. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2018 (néant en 2017). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel moins 0,75 %.

7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2016.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées	61 572 \$	61 079 \$
Pertes actuarielles non amorties	(3 756)	(5 747)
Passif des avantages sociaux des employés	57 816 \$	55 332 \$

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,37%	3,56 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,50%	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés	7,50%	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	16 ans	16 ans

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

7. Avantages sociaux futurs (suite)

La variation des avantages sociaux futurs comprend les éléments suivants :

	2018	2017
Coût du service courant	3 386 \$	3 158
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	2 174	2 133
Amortissement des pertes actuarielles	374	207
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(3 450)	(3 133)
	2 484 \$	2 365 \$

Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario :

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 49 517 \$ (47 002 \$ en 2017) et il figure dans l'état non consolidé des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle triennale du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2017.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

8. Dette à long terme

La dette à long terme n'est pas garantie et se compose de ce qui suit :

	2018	2017
Emprunt à terme, portant intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 0,56 %, remboursable en paiements de capital plus intérêts, en vigueur à compter d'octobre 2019 et venant à échéance en septembre 2034	17 000 \$	– \$

L'Hôpital dispose d'une facilité de prêt avec emprunt maximal de 160 000 \$. L'Hôpital effectuera des paiements d'intérêts seulement sur une base mensuelle, de la date de prélèvement initiale du 31 octobre 2017 jusqu'au 1^{er} septembre 2019.

Les remboursements de capital à effectuer au cours des cinq prochaines années relativement à la dette long terme s'établissent comme suit :

2019	– \$
2020	567
2021	1 133
2022	1 133
2023 et suivants	14 167
	17 000 \$

L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt de 15 ans qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2019 et qui viendra à échéance le 1^{er} septembre 2034. L'Hôpital devra payer un taux d'intérêt fixe de 3,144 % et profitera d'un taux d'intérêt variable qui viendra compenser le taux variable payé sur son emprunt à terme. Au 31 mars 2018, la juste valeur négative du swap de taux d'intérêt s'établissait à 258 \$. L'incidence de l'évolution de la juste valeur du swap de taux d'intérêt sur l'exercice visé se traduit par une diminution de 258 \$ dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état non consolidé des résultats.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	419 791 \$	419 848 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	9 758	21 321
Moins l'amortissement du matériel	(7 675)	(7 163)
Moins l'amortissement des bâtiments	(15 067)	(14 215)
Solde à la fin de l'exercice	406 807 \$	419 791 \$

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2018	2017
Apports en capital non amortis (note 10)	348 713 \$	355 151 \$
Apports en capital inutilisés (note 3)	58 094	64 640
	406 807 \$	419 791 \$

10. Investissement en immobilisations corporelles

a) L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2018	2017
Immobilisations corporelles	563 867 \$	560 921 \$
Montants financés par :		
Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(348 713)	(355 151)
Dette à long terme (note 8)	(17 000)	-
	198 154 \$	205 770 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

10. Investissement en immobilisations corporelles (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2018	2017
Acquisition d'immobilisations corporelles	56 685 \$	36 887 \$
Montants couverts par les apports reportés	(16 304)	(18 348)
Montants couverts par la dette à long terme	(17 000)	–
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	–	(11)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	22 742	21 378
Amortissement des immobilisations corporelles	(53 739)	(54 839)
	(7 616)\$	14 933 \$

11. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2018	2017
Placements à court terme	(140)\$	(281)\$
Débiteurs	(21 569)	16 201
Stocks	1 328	783
Frais payés d'avance	(617)	(3 349)
Créditeurs et charges à payer	19 475	(11 924)
Apports reportés	(3 059)	(3 305)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(4 582)\$	(1 875)\$

12. Instruments financiers

Établissement de la juste valeur

Le système de classification suivant est utilisé pour mesurer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur selon les catégories suivantes.

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

12. Instruments financiers (suite)

Établissement de la juste valeur (suite)

L'encaisse, l'endettement bancaire, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1 et les dérivés sont des justes valeurs de Niveau 2.

Gestion des risques

L'Hôpital est sujet à divers risques financiers découlant des transactions liées à ses instruments financiers.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 2 et à la garantie sur la marge de crédit liée aux Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. tel que divulgué à la note 14. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de l'Hôpital est d'avoir assez de liquidité afin de remplir ses objectifs financiers à leurs échéances. L'Hôpital gère son risque de liquidité en dressant des prévisions relatives aux flux de trésorerie découlant de ses opérations, en anticipant les activités d'investissement et de financement à venir, et en maintenant des facilités de crédit, afin de s'assurer de disposer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières actuelles et futures.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché. Les conditions du marché englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque de taux d'intérêt

L'Hôpital est exposé au risque de taux d'intérêt au titre de sa dette à long terme, dont le taux d'intérêt est lié au taux préférentiel du prêteur. L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt pour atténuer le risque de taux d'intérêt découlant de sa dette à long terme (note 8).

L'Hôpital estime qu'il n'encourt pas de risques importants de taux d'intérêt, de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

L'exposition aux risques n'a pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier, et l'Hôpital n'a pas modifié ses politiques, ses procédures et ses méthodes de mesure du risque de crédit.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés

a) Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, entité exonérée d'impôt qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa fournit des services en cardiologie aux patients de l'Hôpital. Selon la Loi sur les hôpitaux publics, l'Hôpital a la responsabilité ultime pour les soins en santé des patients et tous les patients de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa sont des patients à part entière de l'Hôpital.

La relation économique entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est gérée par une entente de service selon laquelle l'Hôpital fournit le service de soutien clinique et administratif à sa juste valeur et met à la disposition de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa des locaux gratuitement.

L'intention de l'entente de service est de s'assurer que tout déficit encouru par l'une ou l'autre des parties est géré par la partie déficitaire. Au 31 mars 2018, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a une insuffisance accumulée non affectée de 8 285 \$ (8 190 \$ en 2017). Au 31 mars 2018, l'Hôpital avait un compte à recevoir de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa de 5 487 \$ (4 653 \$ en 2017) portant intérêt au taux préférentiel et sans modalité de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se présentent ainsi :

	2018	2017
Bilan		
Total de l'actif	247 719 \$	79 646 \$
Total du passif	245 211 \$	77 186 \$
Actif net	2 508	2 460
	247 719 \$	79 646 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	179 686 \$	176 122 \$
Total des dépenses	179 638	176 076
Excédent des revenus sur les dépenses	48 \$	46 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	40 203 \$	9 621 \$
Financement	132 879	2 519
Investissement	(170 652)	(11 510)
Flux de trésorerie de l'exercice	2 430 \$	630 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

b) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des facilités de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital et administre d'autres activités commerciales.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu 1 200 \$ (7 000 \$ en 2017) de la Corporation. Au 31 mars 2018, l'Hôpital avait une somme à payer à la Corporation, totalisant 1 141 \$ (1 481 \$ en 2017); ce montant porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,75 %, est payable sur demande et n'est assorti d'aucune modalité fixe de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2017	2016
Bilan		
Total de l'actif	3 458 \$	5 905 \$
Total du passif	1 278 \$	3 236 \$
Actif net	2 180	2 669
	3 458 \$	5 905
Résultats des activités		
Total des revenus	2 155 \$	2 124
Total des dépenses	1 444	1 305
Excédent des revenus sur les dépenses	711 \$	819 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	(2 282)\$	(3 082)
Investissement	(70)	(53)
Flux de trésorerie de l'exercice	(2 352)\$	(3 135)\$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

c) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation »), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 5 422 \$ (8 616 \$ en 2017). Au 31 mars 2018, l'Hôpital avait une subvention à recevoir pour immobilisations corporelles de la Fondation de 2 021 \$ (3 674 \$ en 2017), une somme à recevoir de 1 026 \$ (512 \$ en 2017) pour le fonds de dotation et 661 \$ (554 \$ en 2017) liés aux autres frais d'exploitation payés par l'Hôpital pour le compte de la Fondation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

d) L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'« Institut »). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2018, l'Hôpital avait un débiteur opérationnel de 1 634 \$ (1 702 \$ en 2017) à l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 7 336 \$ (6 420 \$ en 2017) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 230 \$ (80 \$ en 2017) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

e) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

Au 31 mars 2018, l'Hôpital détenait un intérêt économique de 1 470 \$ (653 \$ en 2017) d'un montant total de l'actif net de 2 510 \$ (1 106 \$ en 2017). L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 6 274 \$ (7 054 \$ en 2017) et un débiteur opérationnel à recevoir de 4 406 \$ (3 868 \$ en 2017).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

f) Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient un intérêt économique dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). Les sociétés auxiliaires et l'Association ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires et l'Association sont des organismes exonérés d'impôt. Les sociétés auxiliaires ont été constituées en vertu des lois de l'Ontario.

g) Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH ») et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2018, l'Hôpital avait un intérêt économique de 4 469 \$ (3 927 \$ en 2017) dans l'actif net total de 7 626 \$ (6 563 \$ en 2017) de SAH. L'intérêt économique correspondant dans les SLHRO était de 7 370 \$ (7 286 \$ en 2017) du total de l'actif net de 12 836 \$ (12 687 \$ en 2017).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, l'Hôpital a versé 1 561 \$ (1 478 \$ en 2017) aux SAH pour des services alimentaires et 8 298 \$ (8 647 \$ en 2017) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

h) Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain (« SASC »). Le SASC a été créé pour mettre en application la collaboration de services partagés parmi les divers hôpitaux de la région Champlain, ce qui permettra d'intégrer des opérations d'approvisionnement, d'acquisition et de logistiques au sein de la région.

Au 31 mars 2018, l'Hôpital avait un montant à payer de 45 \$ (33 \$ en 2017) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital. Ces dépenses sont constatées é titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

En raison de son intérêt avec l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa est lié aux entités suivantes, tel que décrit ci-dessous :

i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa:

La Société a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Le mandat de la Société consiste à exercer des activités de collecte de fonds, et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, la Société est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans le paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut a une participation dans la Société. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 4 604 \$ (3 413 \$) à la Société à titre de financement de base pour soutenir la recherche.

ii) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

La Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Elle coordonne et fait la promotion d'activités de financement et de collecte de fonds en vue de soutenir et de financer la recherche, les soins au patient, la sensibilisation et d'autres activités en lien à la santé cardiovasculaire de l'Institut et de la Société de recherche de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation détient des ressources utilisées au profit de l'Institut. Durant cette période, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a comptabilisé une somme de 27 268 \$ (8 040 \$ en 2017) qui lui a été versée par la Fondation, à l'appui de programmes cliniques, d'achats de matériel et de programmes d'immobilisations.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

ii) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se porte garant, sous forme d'une sûreté de deuxième rang visant l'ensemble de ses biens meubles, d'une marge de crédit octroyée à la Fondation par son banquier d'affaires. Cette marge de crédit d'un montant de 20 000 \$ vise à permettre à la Fondation de satisfaire à ses exigences en matière de trésorerie.

iii) Anciens patients et auxiliaires

L'Institut est aussi lié à l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (les « Anciens ») et au Auxiliaires de l'Institut de cardiologie (les « Auxiliaires »). L'objet de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au bénéfice de différents programmes et projets d'investissement de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Les Anciens et les Auxiliaires sont des entités exonérées d'impôt qui ont été créées en vertu des lois de l'Ontario.

Ces opérations sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

14. Engagements, éventualités et garanties

a) La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2018, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2018.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

14. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- c) Au 31 mars 2018, les SAH avaient un solde impayé de 3 140 \$ (4 501 \$ en 2017) sur une marge de crédit disponible de 5 140 \$ (6 043 \$ en 2017), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avancer des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2018, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 1 510 \$ (2 165 \$ en 2017). À la date du rapport des auditeurs, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.
- d) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers non consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- e) Au 31 mars 2018, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.
- f) L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 22 959 \$ pour les immobilisations en cours dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2018 (11 714 \$ en 2017). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 16 517 \$ (54 884 \$ en 2017) et la système d'information sur la santé de 122 345 \$ (néant \$ en 2017).
- g) En tant que membre du Centre des sciences de la santé Ottawa, l'Hôpital est partie à un accord d'énergie thermique (AET) avec Trans/Alta Corporation pour l'achat d'énergie thermique pour le chauffage et l'humidification de l'Hôpital. En 2009, l'AET a été réexpédié et a donné lieu à une prolongation de dix ans de son mandat du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2023.
- h) L'Hôpital, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, a entrepris un projet majeur de réaménagement des immobilisations, en vue de construire un nouveau campus pour l'Hôpital d'Ottawa. Le nouveau campus permettra à l'Hôpital d'offrir des installations médicales et de recherche à la fine pointe, afin de répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé des citoyens d'Ottawa et des communautés environnantes. L'Hôpital en est actuellement à l'étape de l'élaboration d'une proposition et d'un plan directeur pour le projet.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

14. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- i) L'Hôpital a signé un bail foncier de 99 ans pour le terrain requis pour la construction et l'exploitation du nouveau campus. Le bail est entré en vigueur en février 2018 et prévoit le paiement d'un loyer symbolique pendant la durée de l'entente.
- j) L'Hôpital a conclu des contrats de location-exploitation dont les paiements annuels futurs s'établissent comme suit :

2019	4 576 \$
2020	3 953
2021	3 314
2022	3 102
2023 et suivants	5 556
	<hr/>
	20 501 \$

15. Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est

Le 20 novembre 2014, l'Hôpital a conclu un accord de paiement de transfert et de mise en œuvre (« l'accord ») avec cyberSanté Ontario pour aider à mettre sur pied une gouvernance à l'échelle régionale et un modèle collaboratif de prestations de services, connu sous le nom de Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (CRNE) (anciennement appelé « Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario » ou « cNEO »). Au cours de l'année, le PE a été modifié; la modification n° 1, qui a été approuvée en date du 25 juin 2016, visait uniquement à prolonger le programme CRNE jusqu'au 30 juin 2018. Le programme CRNE donnera aux cliniciens du nord et de l'est de l'Ontario un accès sécurisé et opportun à l'information électronique d'un patient, en reliant les prestataires de services en santé au moyen de l'intégration des systèmes de santé électroniques. Le projet sera présenté par l'Hôpital qui engagera quatre associés en prestations de services, un associé provenant de chaque Réseau local d'intégration des services de santé (« RLISS ») dans le nord et l'est de l'Ontario (Sud-Est, Champlain, Nord-Est et Nord-Ouest) pour offrir un soutien local à leurs fournisseurs de services en santé respectifs. L'Hôpital est aussi impliqué en tant qu'associé de prestation de services pour le RLISS Champlain. Le financement maximum en vertu de l'accord s'élève à 37 119 \$.

Les revenus et dépenses du programme CRNE d'un montant de 9 203 \$ ont été comptabilisés en 2018 (8 359 \$ en 2017). Au 31 mars 2018, l'Hôpital avait reporté des apports de 3 305 \$ (4 808 \$ en 2017) pour des fonds qui ne sont pas encore consacrés au projet. Au 31 mars 2018, l'Hôpital a de comptes débiteurs d'un montant de 1 599 \$ (1 167 \$ en 2017) pour des avances versées aux associés en prestations de services mais pas encore consacrés au projet.